



FICHE D'INFORMATION SUR LES DROITS ET LES DEMANDES D'EXERCICE DES DROITS DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Chers tous,

La présente communication a pour objet de vous informer sur les droits de chacun en matière de données personnelles, ainsi que sur les demandes d'exercice de ces droits dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les informations qui y figurent pourront vous être utiles à titre personnel comme professionnel.

1. Information et exercice des droits par les personnes concernées

Le Groupe BIOTECH DENTAL traite des données personnelles (clients, patients, professionnels, fournisseurs, collaborateurs, candidats...) dans le cadre de son activité.

Toute personne doit être informée de ses droits en matière de données personnelles et sur la façon de les exercer.

Le RGPD donne aux personnes concernées les droits suivants :

DROIT	OBJECTIF	EXEMPLE
Droit à l'information	Permettre à chaque personne de comprendre ce qui est fait avec ses données, de savoir qui les utilise et pourquoi.	« On me dit pourquoi mon email est collecté : pour m'envoyer ma facture. » « On m'explique que mon numéro de téléphone sert uniquement pour la livraison. » « Je suis informé que mes données seront conservées pendant 3 ans. »
Droit d'accès	Obtenir la confirmation que des données sont traitées et recevoir une copie des données.	« Je demande à l'entreprise quelles données elle possède sur moi et elle m'en fournit une copie. » « Je souhaite voir l'historique des commandes enregistrées à mon nom. » « Je demande la liste des personnes ou services ayant accès à mes données. »
Droit de rectification	Corriger ou compléter des données.	« Je fais corriger mon adresse postale car elle est erronée. » « Je demande de mettre à jour mon numéro de téléphone. » « Je fais modifier une date de naissance incorrecte dans mon dossier. »
Droit d'effacement (« droit à l'oubli »)	Demander la suppression des données lorsque les conditions légales sont réunies.	« Je demande à supprimer mon compte car je n'utilise plus le service. » « Je demande la suppression de données collectées à tort. » « Je fais effacer mes données marketing car je ne souhaite plus être contacté. »
Droit d'opposition	S'opposer au traitement de ses données pour un motif légitime ou lorsque le traitement a pour objet la prospection commerciale.	« Je demande à supprimer mon compte car je n'utilise plus le service. » « Je m'oppose au traitement de mes données pour une étude interne. » « Je dis non à l'utilisation de mon email pour recevoir des newsletters. »
Droit à la limitation du traitement	Suspendre le traitement des données en cas de suspicion légitime d'une violation de ses droits.	« Je demande de geler temporairement l'usage de mes données le temps d'une vérification. » « Je demande à l'entreprise de ne plus utiliser mes données mais de les conserver provisoirement. » « Je bloque l'utilisation de mes données pendant l'examen d'un litige. »
Droit à la portabilité	Recevoir ses données dans un format exploitable et les transmettre à un autre organisme.	« Je récupère mes données pour les transférer à un autre prestataire. » « Je demande mon historique d'achats dans un format numérique pour l'importer ailleurs. » « Je récupère mes photos stockées pour les transférer vers un autre service. »
Droit de retirer son consentement	Retirer à tout moment tout consentement donné, sans motif ni conséquence.	« Je retire mon consentement pour recevoir des emails promotionnels. » « Je ne souhaite plus que mes données soient utilisées pour une enquête de satisfaction. » « Je retire l'autorisation d'utiliser ma photo sur un site web. »
Droit de définir des directives post-mortem	Définir le sort de ses données après le décès.	« Je décide que mes données doivent être supprimées après mon décès. » « Je choisis une personne qui pourra gérer mes données après ma mort. » « Je demande que mes comptes en ligne soient anonymisés après mon décès. »

2. Procédure d'exercice des droits

a. Pour les tiers du Groupe BIOTECH DENTAL

Si dans le cadre de l'exercice de vos missions, un tiers (client, patient ou toute autre personne) vous sollicite afin d'exercer ses droits, vous devez :

1. Contacter et transmettre immédiatement la demande au DPO : dpo.bd@biotech-dental.com,
2. Informer la personne concernée que sa demande a été transmise au DPO qui la traitera,
3. Conserver la demander reçue (email, courrier, oral) afin d'en garder une trace.

NB : En conséquence vous ne devrez jamais :

- Fournir directement des données personnelles,
- Promettre un traitement immédiat,
- Ignorer une demande même si elle vous semble incomplète.

b. Pour les collaborateurs du Groupe BIOTECH DENTAL

Si en tant que collaborateur du Groupe BIOTECH DENTAL, vous souhaitez, à titre personnel, exercer vos droits, vous pouvez remplir le formulaire interne de "Demande d'exercice de droits" disponible sur demande auprès du DPO : dpo.bd@biotech-dental.com et le renvoyer compléter à ce dernier.

Le DPO accusera réception de votre courriel et vous répondra dans un délai maximal d'un mois (prolongeable de deux mois pour les demandes complexes).

Le DPO reste votre point de contact pour toute question.

Merci,

Aurélia DUBOIS
DPO
Groupe BIOTECH DENTAL

dpo.bd@biotech-dental.com